



« Sage-femme, une profession médicale
pour la santé des femmes »

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réaction de l' ONSSF à l'étude de l'UFC QUE CHOISIR sur les Déserts
Médicaux,

22 novembre 2023

Dans son [Etude](#) publiée en début de semaine, les rédacteurs ont tenu des propos qui ont choqué la profession de sage-femme.

Consulter une sage-femme : un choix par défaut ?

Nous avons été particulièrement heurtés par la phrase de la page 32 : *"Pas étonnant, dans ce contexte, que de nombreuses patientes se rabattent sur les sage-femmes pour leur suivi de routine"*.

Elle laisse entendre que le suivi des femmes pour leur santé gynécologique nécessite obligatoirement le recours à un gynécologue.

En 2023, c'est un discours dépassé et dangereux sous entendant que le suivi par une sage-femme serait une perte de chance pour elles.

Il s'agit purement et simplement d'une désinformation nocive de la part d'une association de défense des consommateurs.

Les femmes ont le choix de leur praticien médical.

Non, le choix de consulter une sage-femme en première intention n'est pas un choix par défaut !

Les sages-femmes sont en première ligne pour assurer le suivi gynécologique de prévention des femmes en bonne santé.

Contact presse : Caroline COMBOT, Présidente, 06.82.14.29.14



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur ONSSF.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par



Bouton